SIMONE
LE VOYAGE DU SIÈCLE

un film de Olivier Dahan

Dossier pédagogique

zéro de conduite .net

Il est des figures historiques qui par leur parcours exceptionnel constituent le miroir d'une époque. Simone Veil (1927-2017) est de celles-là : de son expérience des camps de la mort nazis à la présidence du premier Parlement européen élu, en passant par son combat pour la légalisation de l'IVG, elle a incarné à elle seule les tragédies et les espoirs du XX^e siècle. Tour à tour fille, sœur, épouse, mère, femme, française, juive, européenne, magistrate, députée, ministre... Simone Veil a eu tant de vies que porter son histoire à l'écran relevait de la gageure. Le cinéaste Olivier Dahan a choisi d'en dresser un portrait impressionniste et éminemment romanesque, s'affranchissant des pesanteurs de la chronologie pour mieux saisir la Simone intime, mais aussi pour faire résonner le message d'humanité et de tolérance qu'elle n'a eu de cesse de porter. Ce message, plus que jamais nécessaire (comme l'actualité ne cesse hélas de nous le rappeler), ce film est l'occasion de le faire vivre et de le transmettre aux jeunes générations. SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE permettra ainsi d'illustrer de manière incarnée et sensible de nombreuses notions qui sont au cœur des programmes officiels d'Histoire et d'Enseignement Moral et Civique. Ce dossier pédagogique a pour ambition de donner aux enseignants les quelques ressources et outils nécessaires pour travailler autour du film.

SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE

Un film de Olivier Dahan

Avec : Elsa Zylberstein, Rebecca Marder, Élodie Bouchez, Judith Chemla, Olivier Gourmet, Mathieu Spinosi.
Avec la participation de Sylvie Testud et de Philippe Torreton.

Durée : 2h20

Le destin de Simone Veil, son enfance, ses combats politiques, ses tragédies. Le portrait épique et intime d'une femme au parcours hors du commun qui a bousculé son époque en défendant un message humaniste toujours d'une brûlante actualité.

AU CINÉMA LE 12 OCTOBRE 2022
SÉANCES SCOLAIRES POSSIBLES À PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2022

SOMMAIRE DU DOSSIER

Présentation du film par Olivier Dahan p. 3
Repères p. 4
Questions à Vanessa Schneider p.8
Dans les programmes p. 12
Fiches d'activité p. 13
Corrigés p. 28
Le Mémorial de la Shoah p. 31
Organiser une séance scolaire p. 33

"Il s'agit d'un portrait impressionniste"

Note d'intention du cinéaste Olivier Dahan

« Au départ, je voulais faire un troisième portrait de femme. Quand on m'a parlé de Simone Veil, je me suis intéressé de près à son parcours, et me suis aperçu qu'il y avait beaucoup de choses que je ne connaissais pas. Ce qui m'a frappé, c'est que son message est à la fois fort et très actuel sur l'Europe et la résistance sous toutes ses formes. Son discours, quelles que soient les fonctions qu'elle a occupées, a toujours été visionnaire, et même après sa mort, son discours reste moderne. Pour moi, il était essentiel de le transmettre comme un relais. Certains le font avec un livre, je voulais le faire avec un film.

Il s'agit d'un portrait impressionniste : je souhaitais montrer comment l'expérience de Simone Veil, des camps de concentration à l'attention qu'elle portait aux détenus, pendant la guerre d'Algérie ou après, a abouti au travail qu'elle a accompli sur l'Europe et qui a encore des incidences sur les choix qu'on fait aujourd'hui.
Dans l'esprit de Simone Veil, qui avait connu la guerre, c'est la paix qui primait. Après la mort de sa mère dans les camps, la nécessité impérieuse de liberté et d'indépendance qu'elle lui avait transmise est devenue plus prégnante encore. Par la suite, Simone Veil a poussé cet héritage plus loin en le politisant. Avant de se faire connaître pour sa loi sur l'IVG, elle s'est distinguée par son travail de magistrate. Ce qui la révolte, c'est l'injustice. Mais au cœur de cette énergie il y a aussi de la colère, liée à son passé qui lui permet de ne pas fléchir et d'aller jusqu'au bout de son action.

Comme elle le disait, les rescapés de la Shoah étaient une épine dans la mémoire collective, il n'y avait pas de reconnaissance officielle de leur traumatisme. De cette frustration, est née une forme de colère et de souffrance d'être ignorés et effacés de la mémoire collective. Trente ans après la libération des camps, à l'occasion d'une brique posée pour un hôpital, Simone Veil profite de la présence des caméras pour prendre la parole sur son passé de déportée. C'est comme une provocation pour ouvrir un débat : jusque-là, tout ce qui concernait la Shoah était encore tabou. C'est ce qui amène le film sur le terrain de la transmission, il s'achève d'ailleurs sur un discours de Simone Veil sur la différence entre la mémoire et l'Histoire. »

Repères : chronologie

1927 Simone Jacob naît à Nice.

1944 Elle est arrêtée à seize ans lors d'un contrôle dans la rue, le lendemain des épreuves du baccalauréat.
Le **13 avril**, elle est déportée à Auschwitz avec sa mère et sa sœur.

Janvier : Les nazis déplacent les détenus d'Auschwitz (menacés par l'avancée de l'Armée rouge) au cours des terribles "marches de la mort". Simone, sa mère et sa sœur arrivent au camp de Bergen Belsen.

1945

13 mars : Sa mère meurt du typhus.
15 avril : Les Britanniques libèrent le camp.
23 mai : Elle rentre des camps avec sa sœur Milou, sans ses parents ni son frère.

1946 De retour à Paris, elle s'inscrit à Sciences Po. Elle y rencontre Antoine Veil qu'elle épouse.

1952 Elle s'installe à Stuttgart dans l'Allemagne occupée. Elle perd sa sœur dans un accident de voiture.

1954 Elle accouche de son troisième enfant, Pierre-François.

1956 Devenue magistrate, elle est affectée à la direction de l'administration pénitentiaire, et œuvre à l'amélioration des conditions de vie des détenus, notamment les femmes.

1959

Envoyée en mission en Algérie pour inspecter les centres de détention, elle se bat pour dénoncer les mauvais traitements et obtient le rapatriement des prisonniers indépendantistes en métropole.

1970 Elle est nommée secrétaire du Conseil de la Magistrature.

Repères : chronologie (suite)

1974

Elle est nommée ministre de la Santé du gouvernement de Jacques Chirac. C'est la première femme ministre de la Ve République. Elle fait voter la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

1979

Prenant la tête de la liste de la majorité présidentielle, elle est élue députée européenne, puis devient la première présidente élue du Parlement européen.

1993

Edouard Balladur la nomme ministre des Affaires Sociales et de la Santé. Elle doit faire notamment face à l'épidémie de VIH-SIDA.

1998

Elle est nommée membre du Conseil constitutionnel.

2001

Elle est élue présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah.

2004

Elle retourne pour la première fois à Auschwitz, accompagnée de sa famille.

2008

Elle entre à l'Académie Française.
La même année paraît son autobiographie, sobrement intitulée *Une vie* (Stock éd.).

2017

Simone Veil décède à l'âge de 89 ans, quatre ans après son mari et sa sœur en 2013. Un an après, le 1er juillet 2018, elle entre au Panthéon avec son mari Antoine Veil.

Repères : ses proches

SA FAMILLE

Simone Jacob est la benjamine d'une famille de quatre enfants, qui compte également Madeleine (surnommée Milou), Denise et Jean. Ses parents André Jacob, architecte, et Yvonne Jacob née Steinmetz (***interprétée par Élodie Bouchez dans le film, voir photo***), d'origine parisienne, s'installent sur la Côte d'Azur un peu avant la naissance de Simone. Elle y passe une enfance heureuse, vouant un amour indéfectible à sa mère, femme forte, indépendante et profondément aimante.

André et Yvonne, les parents, ainsi que Jean et Milou sont tous arrêtés par la Gestapo peu après Simone en avril 1944. Denise, quant à elle, engagée depuis 1943 dans la Résistance, est arrêtée en 1944, torturée par la Gestapo puis déportée à Ravensbrück. Jean et André mourront assassinés à Kaunas, en Lituanie. Yvonne succombera du typhus à Bergen Belsen, un mois avant la libération du camp. Simone et Milou rentreront ensemble des camps et resteront très proches, jusqu'à la mort accidentelle de cette dernière dans un accident de la route en 1952. De son côté Denise survivra aux camps et prendra le nom de Denise Vernay après son mariage avec le journaliste Alain Vernay.

SA MEILLEURE AMIE

Née en 1928, Marceline Rozenberg (***interprétée par Sylvie Testud dans le film, voir photo***) est déportée à Auschwitz-Birkenau où elle noue une amitié indéfectible avec Simone Veil, Ginette Kolinka et Anne-Lise Stern. Après son retour des camps, elle deviendra, sous le nom de Marceline Loridan-Ivens, une cinéaste et écrivaine reconnue, signant notamment des films avec son époux le réalisateur de documentaires Joris Ivens. Jusqu'à la fin de sa vie (elle meurt en 2018), elle témoignera de son expérience de la Shoah dans les collèges et lycées.

SON MARI

De famille juive, Antoine Veil (***interprété par Olivier Gourmet dans le film, voir photo***) se réfugie en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale pour échapper à la déportation. Il rencontre Simone Jacob à l'Institut d'études politiques de Paris, et l'épouse le 26 octobre 1946. Il lui demande de renoncer à une carrière d'avocate, par souci des convenances. Quelques années plus tard, il ne pourra s'opposer à son inscription au concours de la magistrature en 1956. Par la suite, il deviendra un soutien indéfectible de la carrière professionnelle et politique de Simone Veil, jusqu'à sa mort en 2013. Ils auront trois enfants ensemble : Jean (né en 1947), Claude-Nicolas (1948-2002) et Pierre-François Veil (né en 1954).

Simone Veil vue par...

VALÉRY GISCARD D'ESTAING ancien président de la République

"Le débat sur la loi légalisant l'avortement a duré trois jours et deux nuits. Il a été très pénible, avec des interventions souvent excessives, violentes et même grossières. Pendant le débat, Simone Veil a fait front à une marée d'hostilité qu'il était très difficile de contenir. Elle n'avait pas l'expérience du débat parlementaire, mais l'image de dignité et de courage qu'elle a donnée a contribué à l'acceptation de la loi."

Propos recueillis par le journal *Le Monde* en mars 2010, à l'occasion de l'entrée de Simone Veil à l'Académie française

ANETTE WIEVIORKA historienne

"La vie de Simone Veil a été empreinte de son expérience dans les camps de concentration jusqu'aux derniers instants. Elle ne s'est jamais lassée d'en parler. Elle le faisait à tout moment, dès qu'on lui proposait. (...) Je ne sais pas si Simone Veil s'est sentie comprise, mais je sais qu'elle a au moins eu le sentiment d'être entendue."

Propos recueillis par Manon Paulic pour l'hebdomadaire *Le 1*, n° 162, 4 juillet 2017

JEAN D'ORMESSON écrivain

"Il paraît, Madame, que vous avez un caractère difficile. Difficile ! Je pense bien. On ne sort pas de la Shoah avec le sourire aux lèvres."

Réponse au discours de réception de Simone Veil à l'Académie Française, le 18 mars 2010

LEÏLA SLIMANI romancière

"J'ai longtemps vu Simone Veil comme un personnage de roman. Comme dans les plus grands chefs-d'œuvre de la littérature, cette jeune femme d'une beauté et d'une force stupéfiantes a brutalement quitté l'enfance, prise dans le tourbillon macabre de l'Histoire. Celle qui a eu 16 ans à Birkenau, qui a connu les effroyables marches de la mort, est devenue la première femme à présider le Parlement d'une Europe dont la devise était : « Plus jamais ça ». Comme dans les romans, elle a rencontré son grand amour et ne l'a plus jamais quitté. Et comme tous les personnages mythiques, elle était insaisissable, pétrie de contradictions et de silences. La petite fille de la bourgeoisie est aussi une adolescente rebelle, combative, téméraire. La femme à l'éternel chignon, qui porte des tailleurs, des colliers de perles et des lavallières, est scandaleuse, impertinente, indocile. Quel romancier aurait osé imaginer une telle héroïne chevaleresque, qui consacre sa vie à défendre les orphelins, les prisonniers, les malades du sida ?"

Texte écrit pour l'hebdomadaire *Le 1*, n° 162, 4 juillet 2017

MARCELINE LORIDAN-IVENS cinéaste

"Il y a longtemps que tu me manques, Simone. Et il y a longtemps que tu manques à la France, Simone. La courbe de nos vies a connu le pire et le meilleur de l'humanité. Les usines de la mort. Comme les élans du progrès. Mais le temps passant, nous avons eu le même pressentiment toi et moi : l'horizon s'obscurcit à nouveau. Tu étais inquiète. L'antisémitisme est de retour. Il connut des rémissions mais ne disparaîtra jamais. Nous le combattrons. Je le ferai jusqu'à mon dernier souffle. Et tu le feras encore. Tu laisses au monde une trace belle et profonde, Simone, qui rend fières et inoubliables toutes les filles de Birkenau."

Texte lu au cimetière du Montparnasse puis au Mémorial de la Shoah, le 17 juillet 2017

Questions à Vanessa Schneider

Journaliste politique, Vanessa Schneider éclaire dans cet entretien la figure de Simone Veil ainsi que les choix qui ont présidé à l'écriture du film.

Propos recueillis par Vital Philippot pour Zérodeconduite

Quel est votre lien avec Simone Veil ?

J'ai échangé au sujet de Simone Veil avec Elsa Zylberstein en qualité de journaliste politique qui avait suivi et connu Simone Veil lorsqu'elle était ministre et présidente du Parlement européen. J'avais également rencontré longuement ses fils qui avaient accepté de me parler d'elle et de leur vie de famille. Simone Veil est l'une des premières femmes politiques françaises. C'est une pionnière. Elle a marqué l'Histoire par son parcours à la fois tragique, exemplaire et digne. Elle représente pour moi comme pour beaucoup de Français une figure de femme forte qui a su s'imposer avec ténacité et intelligence dans un monde alors totalement dominé par les hommes.

Le film de Olivier Dahan bouscule la chronologie et multiplie les allers-retours entre les époques. En quoi cette construction permettait-elle de mieux saisir la vérité d'une vie ?

Cette construction permet de comprendre comment le passé dramatique de Simone Veil, sa déportation, l'assassinat de ses parents et de son frère ont forgé non seulement son caractère, mais aussi ses convictions politiques, son attention aux plus fragiles. La Simone enfant est déjà très déterminée, allergique aux injustices et frondeuse. On retrouve ces traits de personnalité tout au long de sa vie. Les allers-retours permettent également de montrer que malheureusement certains sujets comme le racisme ou l'antisémitisme restent en toile de fond de notre société au fil des décennies. Les combats de Simone Veil sont toujours d'actualité.

La construction du film permet de comprendre comment le passé dramatique de Simone Veil a forgé non seulement son caractère, mais aussi ses convictions politiques, son attention aux plus fragiles.

Dans les séquences consacrées à son enfance, le film montre les convictions de son père, juif « assimilé », patriote et attaché à la laïcité, et celles de sa mère, qui l'encourage à se réaliser en tant que femme. Cet héritage familial a-t-il été important pour Simone Veil ?

Il est fondamental car Simone Veil a été élevée dans une famille très aimante et soudée qui lui a inculqué des valeurs essentielles. Une famille juive, partie s'installer à Nice dans un cadre paradisiaque, totalement intégrée dans la société française, non pratiquante, ce qui ne les a pas empêché d'être pourchassés. La mère de Simone avait fait des études et regrettait de n'avoir pas pu travailler. Sans être féministe, elle a toujours incité ses filles à se projeter pas seulement en tant qu'épouse, mais égale-

ment en tant que femme indépendante.

Quel a été le parcours de Simone Jacob et de ses proches dans les camps nazis ?

Simone Veil a été arrêtée la première dans les rues de Nice alors qu'elle venait d'être reçue au baccalauréat. L'ami qui était présent avec elle lors de son arrestation a couru prévenir le reste de la famille, mais il a été suivi et tout le monde a été arrêté à l'exception de sa sœur Denise partie dans le maquis. Ils ont vécu ensuite le cauchemar de la déportation. Sans que Simone n'en sache rien, son père et son frère ont été assassinés de leur côté, pendant qu'elle se retrouvait avec sa sœur et sa mère dans l'enfer d'Auschwitz. Elle a échappé à la chambre à gaz en mentant sur son âge (16 ans) et a pu rester avec sa mère et sa soeur Madeleine. Le fait d'être toutes les trois si soudées leur a permis de tenir. Ballotées dans plusieurs camps, affaiblies par la faim et les mauvais traitements, elles ont été envoyées lors de la débâcle allemande sur les routes où de nombreux déportés sont morts de froid et d'épuisement. La mère de Simone Veil est décédée du typhus au terme de cette monstrueuse marche de la mort.

Sa vie de jeune adulte a été traversée de drames, de la perte de la majeure partie de sa famille dans les camps à la mort de sa sœur dans un accident de voiture. Comment a-t-elle réussi à surmonter tous ces drames ?

Simone Veil avait une force de caractère exceptionnelle. Elle a survécu, elle a aimé, elle a été mère, elle s'est construite une vie professionnelle riche, mais elle ne s'est jamais remise de la perte des membres de sa famille. Les rares fois où elle a abordé l'assassinat de son père et de son frère, la mort de sa mère et celle de sa sœur chérie Milou dans un accident de voiture, elle ne pouvait retenir ses larmes. Simone Veil a trouvé une force incroyable en Antoine, son mari, qui l'a aimée et soutenue tout au long de sa vie. Construire une nouvelle famille a également été pour elle une grande source d'apaisement.

Simone Veil a vécu ce qu'ont vécu tous les déportés dits raciaux au lendemain de la guerre. Personne ne voulait entendre ce qu'ils avaient vécu. Ils sont restés avec leurs cauchemars et leurs souvenirs d'horreur et n'en parlaient qu'entre eux.

Le film montre l'impossibilité de témoigner de la Shoah après la guerre, le refus de la société d'entendre les témoins. Comment Simone Veil a-t-elle vécu cette situation ?

Simone Veil a vécu ce qu'ont vécu tous les déportés dits raciaux au lendemain de la guerre. Personne ne voulait entendre ce qu'ils avaient vécu. Ils sont restés avec leurs cauchemars et leurs souvenirs d'horreur et n'en parlaient qu'entre eux. Simone Veil passait beaucoup de temps avec sa sœur et d'autres anciens déportés à échanger sur ce qu'ils avaient vécu. Ses réunions et ses conversations agaçaient d'ailleurs son mari qui lui reprochait de remuer le passé.
Les Français dans leur globalité préféraient écouter les récits glorieux des résistants qui faisaient oublier que la France avait majoritairement soutenu le maréchal Pétain. Il a fallu attendre les années 80, grâce notamment au travail de mémoire des époux Klarsfeld, pour que la parole des rescapés soit enfin entendue.

Comment Simone Veil a-t-elle décidé de prendre la parole sur ce sujet ? Qu'est-ce que sa parole avait de particulier ? Comment a-t-elle œuvré ensuite pour la mémoire de la Shoah ?

Simone Veil a hésité avant de parler publiquement puis elle s'est convaincue que c'était son devoir. Pour elle, raconter l'enfer de la Shoah était un moyen de faire en sorte que ça ne se reproduise plus. Elle ne cachait pas ce qu'elle avait vécu, elle estimait que rien n'était pire que la honte. La honte devait être du côté de la barbarie nazie qu'elle dénonça implacablement jusqu'à la fin de sa vie. Elle s'est rendue en Israël, elle défendait l'État hébreu, mais ne s'est jamais revendiquée sioniste. Son pays était la France.

Dans le film, il semble que Simone Veil se situe au-dessus de la politique politicienne… Quel était son positionnement politique et comment expliquer son ancrage au centre droit ?

Simone Veil n'était pas une femme de parti. Son mari Antoine était beaucoup plus impliqué qu'elle dans la vie politique. Il était un des membres influents du puissant parti centriste de l'après-guerre. Il aurait d'ailleurs pu devenir ministre si elle ne l'avait pas été. C'est Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac qui nomment Simone Veil au gouvernement en 1974. Elle a ensuite soutenu Edouard Balladur puis Nicolas Sarkozy par fidélité à son camp, la droite. Mais elle a toujours incarné une droite modérée et humaniste.

Comment est-elle devenue ministre, et comment en est-elle venue à porter la loi légalisant l'IVG ?

En 1974, la politique était une affaire d'hommes. Valéry Giscard d'Estaing s'était présenté en candidat de la modernité, cela passait par la promotion de femmes au sein du gouvernement. Françoise Giroud aurait également voulu défendre la loi, mais le choix du Premier ministre Jacques Chirac était de placer le débat de l'avortement sur le terrain de la santé et non sur celui des femmes afin de rallier une majorité de voix au Parlement. Cette stratégie s'est révélée la bonne puisque la loi a été votée.

En 1974, la politique était une affaire d'hommes. Valéry Giscard d'Estaing s'était présenté en candidat de la modernité, cela passait par la promotion de femmes au sein du gouvernement.

Tout au long du film, nous voyons que Simone Veil a brisé le « plafond de verre » à de nombreuses reprises : magistrate, fonctionnaire du ministère de la Justice qui bouscule sa hiérarchie, première femme ministre de la Ve République, première présidente élue du Parlement européen… Se considérait-elle comme féministe ? Comment était-elle vue par le mouvement ?

Simone Veil était une figure de la grande bourgeoisie parisienne, ce n'était pas une activiste ! Elle ne se définissait d'ailleurs pas comme féministe, mais dès qu'elle l'a pu, elle a fait avancer la cause des femmes. Pour elle, cela passait par des actions concrètes et non par des slogans. A chaque poste qu'elle a occupé, elle a refusé d'être considérée comme un alibi ou une potiche, s'investissant pleinement dans les missions qui lui étaient confiées.

Nous voyons plusieurs fois des femmes la reconnaître dans la rue et lui adresser des remerciements. La loi sur l'avortement a-t-elle créé un lien particulier entre Simone Veil et les femmes françaises ?

L'opinion lui est très reconnaissante d'avoir permis de dépénaliser l'avortement. Simone Veil reste, avec l'avocate Gisèle Halimi, l'incarnation de ce droit auquel les Françaises et les Français restent très attachés. Partout dans le monde on voit que l'accès à l'avortement est menacé et n'est pas acquis à jamais. C'est pour cela que les jeunes générations sont très attachées à la figure de cette femme qu'ils n'ont pas connue, mais qui incarne le courage.

Le film montre l'importance de son couple et de sa famille. Ses rôles d'épouse et de mère ont-ils constitué un frein ou au contraire un moteur pour son ambition professionnelle ?

Simone Veil est devenue mère très jeune. Quand son fils Jean est né, elle était encore étudiante. Elle s'est débrouillée pour concilier une carrière professionnelle exigeante tout en étant mère, ce qui n'était pas évident, mais pas négociable pour elle. Malgré ses occupations très prenantes, elle volait des moments à son emploi du temps chargé pour les passer en famille avec son mari et ses enfants. Sa famille, après la disparition de la sienne, était ce qui comptait le plus à ses yeux.

Qu'est-ce qui la convainc de se lancer comme tête de liste de la majorité pour les élections européennes en 1979 ? Que représentait la construction européenne pour elle ?

La construction européenne représentait pour Simone Veil, comme pour toute une génération de responsables politiques de l'après-guerre, le seul moyen d'éviter une nouvelle guerre et que jamais ne recommence la barbarie nazie. Cette Europe passait par la réconciliation et la construction d'un couple franco-allemand fort. Simone Veil haïssait les nazis, mais avait la conviction qu'il n'y aurait pas de paix sans une alliance solide avec les autres pays européens.

La construction européenne représentait pour Simone Veil, comme pour toute une génération de responsables politiques de l'après-guerre, le seul moyen d'éviter une nouvelle guerre et que jamais ne recommence la barbarie nazie.

Le film n'oublie pas qu'elle a été sans cesse victime d'attaques antisémites, au moment des débats sur la loi Veil mais aussi lors de sa campagne pour les européennes (cf la scène du meeting à la Mutualité dans le film). Comment a-t-elle vécu ces attaques et le retour d'un antisémitisme agressif ?

Simone Veil était tout sauf naïve. Elle savait que l'antisémitisme n'avait pas disparu. Mais après tout ce qu'elle avait vu, vécu, subi, elle n'avait pas peur. L'extrême-droite ne l'impressionnait pas et elle entendait la combattre pied à pied.

La France l'a célébrée à plusieurs reprises, notamment en la faisant entrer au Panthéon après sa mort. A contrario, sa figure cristallise la haine antisémite (cf les vandalisations de stèles en son honneur). Que représente Simone Veil en France aujourd'hui ? Comment sa mémoire perdure-t-elle ?

Simone Veil est entrée dans l'Histoire de France. Sa vie, son parcours politique hors normes, la résilience et le courage dont elle a fait preuve en ont fait une sorte d'icône pour des générations entières. Il n'y a pas un mois sans qu'une commune de France ne baptise une rue, une école ou un hôpital à son nom. Il n'en reste pas moins que les combats qu'elle a porté restent fragiles et que son héritage est encore attaqué par ses opposants.

Dans les programmes

Le film *SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE*, permet d'aborder de nombreux objets d'étude des nouveaux programmes du Collège et du Lycée.

Collège		
Troisième	**Histoire**	Thème 1 - La Seconde Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement : le génocide des Juifs et des Tsiganes Thème 2 - Le monde depuis 1945 : Affirmation et mise en oeuvre du projet européen Thème 3 - Françaises et Français dans une République repensée : Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques (Loi sur l'IVG)
	EMC	L'engagement : Acquérir et partager les valeurs de la République, Construire une culture civique
	Français	En interdisciplinarité avec l'enseignant d'Histoire : étude d'*Une vie*, l'autobiographie de Simone Veil (objets d'étude : « Se raconter, se représenter » et « Agir dans la cité »)
Lycée		
Seconde	**EMC**	Des libertés pour la liberté
Terminale	**Histoire**	Thème 1 - Chapitre 3 : La Seconde Guerre mondiale : le génocide des Juifs et des Tsiganes Thème 3 - Chapitre 2 : Un tournant social, politique et culturel, la France de 1974 à 1988 : Loi sur l'IVG
	HGGSP	Thème 3 – Histoire et mémoires : L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes
	EMC	Repenser et faire vivre la démocratie : Objets et grandes figures de l'engagement

Étudier les évolutions sociales de la France de 1974 à 1988 avec SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE

Un film de Olivier Dahan

Type d'activité : Après le film **Durée : 2 h**

Le film de Olivier Dahan met en scène la vie de Simone Veil, depuis les années 1930 jusqu'au début du XXIe siècle. S'affranchissant de la stricte chronologie, le montage du film multiplie les allers-retours entre les époques, en faisant ressortir les événements les plus marquants de sa vie et de sa carrière. Parmi ces événements marquants, il y a ses deux passages au Ministère de la Santé, et les réformes qu'elle a alors mises en œuvre : le vote de la loi légalisant l'interruption volontaire de grossesse en 1975 et la lutte contre l'épidémie de VIH-Sida entre 1993 et 1995.

SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE est donc au cœur de deux « points de passage et d'ouverture » essentiels pour saisir le « tournant social, politique et culturel de la France entre 1974 et 1988 » (chapitre 2 du thème 3) du programme d'histoire de Terminale : « 1975 : la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse : un tournant dans l'évolution des droits des femmes » et « l'épidémie du SIDA en France : recherche, prévention et luttes politiques ».

Il permet plus largement de comprendre les évolutions de la société française et la manière dont les pouvoirs politiques les ont accompagnées dans la seconde moitié du XXe siècle.

Niveau	Objets d'étude	Compétences travaillées
Cycle 4 - Troisième	**Thème 3, chapitre 2 : « Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques »**	Analyser et comprendre un document. Coopérer et mutualiser. Mettre une figure en perspective. Mettre en relation des faits de natures, de périodes, de localisations différentes. Connaître les principales notions, les acteurs majeurs et les repères. Raconter un événement historique, la vie d'un acteur majeur.
Seconde	**Thème 3, chapitre 2 : « Un tournant social, politique et culturel, la France de 1974 à 1988 »**	
Première	**Vivre en France en démocratie depuis 1945**	

SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE

Un film de Olivier Dahan

Le destin de Simone Veil, son enfance, ses combats politiques, ses tragédies.

Le portrait épique et intime d'une femme au parcours hors du commun qui a bousculé son époque en défendant un message humaniste toujours d'une brûlante actualité.

1/ La question de la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) au milieu des années 1970

En consultant les ressources ci-dessous, expliquez quelles sont les positions de la société française à l'égard de la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) au milieu des années 1970 :

- Quelles demandes des Françaises et des Français (en tout cas d'une partie d'entre eux) ?

- Quelles oppositions ?

Vous pouvez utiliser les ressources suivantes :

https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/681-1-document_file.pdf (Des enquêtes d'opinion menées par l'IFOP sur la question dans les années 1970)

https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/droit-et-justice/loi-veil-quand-simone-veil-subissait-des-attaques-d-une-violence-inouie_2263203.html (Une présentation en vidéo du contexte d'adoption de la loi)

https://francetvinfo.fr/societe/droits-des-femmes/loi-sur-l-avortement-de-simone-veil-un-texte-au-depart-provisoire-devenu-emblematique_2262709.html (Un article qui revient sur le contexte de la présentation de cette loi)

2/ Simone Veil, une femme devenue icône des droits des femmes

Qui est Simone Veil ? À l'aide du film, mais aussi des deux ressources indiquées ci-dessous, présentez qui est Simone Veil **au début des années 1970**.

https://www.lumni.fr/video/simone-veil-un-combat-pour-le-femmes#containerType=program&containerSlug=la-grande-explication

http://simoneveil.fr

3/ Les arguments mobilisés par Simone Veil

À partir de l'extrait du scénario ci-dessous, expliquez quels arguments Simone Veil mobilise pour défendre son projet de loi de légalisation de l'interruption volontaire de grossesse.

SIMONE VEIL : Je voudrais tout d'abord vous faire partager une conviction de femme. Je m'excuse de le faire devant cette assemblée presque exclusivement composée d'hommes… Aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes. C'est toujours un drame et cela restera toujours un drame. (…)

Parmi ceux qui combattent aujourd'hui une éventuelle modification de la loi répressive, combien sont-ils ceux qui se sont préoccupés d'aider ces femmes dans leur détresse ? Combien sont-ils ceux qui au-delà de ce qu'ils jugent comme une faute, ont su manifester aux jeunes mères célibataires la compréhension et l'appui moral dont elles avaient grand besoin. (…)

C'est pour celles-là que nous voulons mettre fin à l'avortement clandestin, auquel elles ne manqueraient pas de recourir, au risque de rester stériles ou atteintes au plus profond d'elles mêmes. (…)

Nous ne pouvons plus fermer les yeux sur les 300 000 avortements qui chaque année mutilent les femmes de notre pays. Lorsque des médecins, dans leurs cabinets, enfreignent la loi et le font connaitre publiquement, lorsque aux mêmes fins, sont organisés ouvertement et même par charter des voyages à l'étranger. Alors, je dis que nous sommes dans une situation de désordre et d'anarchie qui ne peut plus continuer.

Je défendrai ce texte, au nom du gouvernement, sans arrière-pensée, et avec toute ma conviction, mais il est vrai que personne ne peut éprouver une satisfaction profonde à défendre un tel texte, personne n'a jamais contesté, et le ministre de la Santé moins que quiconque, que l'avortement soit un échec quand il n'est pas un drame.

Extrait du scénario de SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE de Olivier Dahan

4/ À quelles oppositions Simone Veil doit-elle faire face ?

Relevez dans la scène qui suit les accusations qui sont faites contre le projet de loi de Simone Veil. Soulignez la violence de certaines attaques.

DÉPUTÉ JEAN DESANLIS (au pupitre) : Faut-il qu'après avoir accueilli les immigrés du travail parce que les français répugnent à certaines besognes nous devions avoir recours aux immigrés de la famille parce que des français veulent tuer dans l'oeuf le fruit de leur propre chair, en refusant de perpétuer leur race ?

(…)

DÉPUTÉ JEAN FOYER (de son banc) : Vous vous préoccupez davantage des femmes qui veulent supprimer leurs enfants que d'aider celles qui veulent les garder !

(…)

DÉPUTÉ RENÉ FEIT (tenant un bocal avec un fœtus) : Après l'introduction de l'avortement, on peut préconiser des mesures contre les bouches inutiles, contre les incurables, contre les poids morts de la société, et en arriver au pire racisme nazi.

(…)

MADAME LA DÉPUTÉE HÉLÈNE MISSOFFE : Se fermer les yeux, faire comme si le problème n'existait pas, est à la fois lâche et stupide.

(…)

DÉPUTÉ ALBERT LIOGIER : On connaît, mes chers collègues, des manifestations publiques au cours desquelles des femmes ou plutôt des viragos, car elles ne méritent pas le nom de femmes puisqu'elle se prennent pour des hommes (…) ces femmes sont prêtes à donner le triste spectacle de leur propre avortement, pour mieux narguer la loi et démontrer l'impuissance de l'etat. Ces hommes et ces femmes pour qui, sous le prétexte de la liberté, la pornographie tient lieu de devoir et d'honneur... Et pour satan, contraception et avortement ne sont que deux chapitres du grand et même livre de la sexualité !

(…)

DÉPUTÉ ALEXANDRE BOLO (du banc) : Vous instaurez un nouveau droit, celui de l'euthanasie légale.

(…)

DÉPUTÉ JEAN-MARIE DAILLET : Supposez que l'on retrouve l'un des médecins nazis qui a pratiqué la torture et la vivisection humaine. Y a t-il une différence de nature entre ce qu'il a fait et ce qui sera pratiqué officiellement dans les hôpitaux et les cliniques de France ? On est allé jusqu'à déclarer qu'un embryon humain était un agresseur. Eh bien, ces « agresseurs », vous accepterez, madame, de les voir jetés au four crématoire.

(…)

DÉPUTÉ : Si cette loi est adoptée elle fera chaque année deux fois plus de victimes que la bombe d'Hiroshima.

(…)

DÉPUTÉ EMILE BIZET : Si nous légalisons aujourd'hui l'avortement, on nous demandera demain de légaliser les mariages homosexuels !

(…)

DÉPUTÉ : Pour les esprits faibles, c'est un encouragement à la prostitution ! Ni plus, ni moins !

(…)

DÉPUTÉ RÉMY MONTAGNE : Alors qu'avons-nous à reprocher aux hommes de l'etat national-socialiste sinon d'avoir été, dans ce domaine bien précis, des précurseurs ?

Extraits du scénario de SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE de Olivier Dahan

Vocabulaire

Virago : terme ancien qui désigne de façon péjorative une femme qui a l'allure et les manières d'un homme.

	Argument hostile au projet	Violence du vocabulaire
Député 1 **Jean Foyer**		
Député 2 **Jean Desanlis**		
Député 3 **René Feit**		
Député 4 **Albert Liogier**		
Député 5 **Alexandre Bolo**		
Député 6 **Jean-Marie Daillet**		

NOTICES BIOGRAPHIQUES

- **Jean Foyer** a été Garde des Sceaux sous la présidence de Charles de Gaulle (1962-1967) puis ministre de la Santé de Georges Pompidou (1972-1973).
- **Jean Desanlis**, député du Loir-et-Cher, est un des soutiens de Valéry Giscard d'Estaing aux élections présidentielles de 1974.
- **René Feït**, républicain indépendant, est député du Jura.
- **Albert Liogier**, soutien de Charles de Gaulle, est député de l'Ardèche.
- **Alexandre Bolo**, gaulliste et catholique, est député de Loire-Atlantique.
- **Jean-Marie Daillet**, centriste et soutien de Valéry Giscard d'Estaing, est député de la Manche.

5/ La position d'Eugène Claudius-Petit

Le député Eugène Claudius-Petit* est opposé à l'avortement en lui-même, mais il décide de voter en faveur du projet de loi. Expliquez pourquoi.

LE DÉPUTÉ CLAUDIUS-PETIT : En conclusion, et précisément parce que je n'ai pas laissé au vestiaire mes convictions spirituelles et catholiques et pour obéir à mes exigences, je suis avec ceux qui souffrent le plus, avec celles qui sont condamnées le plus, avec celles qui sont méprisées le plus. Et je serai près d'elles parce que, dans le regard de la plus désemparée des femmes, dans celui de la plus humiliée, de la plus fautive, se reflète le visage de celui qui est la Vie.

JEAN-PAUL DAVIN : Qu'est-ce qu'il veut…

LE DÉPUTÉ CLAUDIUS-PETIT : … à cause de cela, à cause de Lui, je prendrai ma part du fardeau. Je lutterai contre tout ce qui conduit à l'avortement. Mais je voterai la loi.

Le député Eugène Claudius-Petit dans le film *SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE*

NOTICE BIOGRAPHIQUE

*** Eugène Claudius-Petit** : Homme politique français, il participe à de nombreux gouvernements de la IVe République, chargé notamment de la Reconstruction après la guerre. Il est une figure politique du centre mais aussi du modernisme des Trente Glorieuses. Il reste député jusqu'en 1978.

6/ L'épidémie de VIH-SIDA

a/ Quels sont les enjeux sociaux de l'épidémie de SIDA dans les années 1980 et 1990 ? Vous pouvez consulter la vidéo suivante.

L'histoire du SIDA du début des années 1980 à aujourd'hui - Brut
https://www.youtube.com/watch?v=giqyMaFwyF8

b/ Comment le réalisateur choisit-il de présenter l'action de Simone Veil par rapport à l'épidémie de SIDA ? Pourquoi la rencontre d'un malade la bouleverse-t-elle autant ?

VOCABULAIRE

Avortement : interruption volontaire de la grossesse (IVG).

Contraception : ensemble des moyens employés pour éviter qu'un rapport sexuel n'engendre une naissance.

Euthanasie : procédés permettant d'accélérer ou de provoquer la mort de malades incurables qui souhaitent mourir.

VIH-SIDA : maladie infectieuse transmise par voie sexuelle ou sanguine provoquant un affaiblissement du système immunitaire et qui se manifeste essentiellement par la multiplication d'infections diverses ou de cancers entraînant la mort.

Étudier l'histoire et les mémoires du génocide des Juifs avec SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE

Un film de Olivier Dahan

Type d'activité : Après le film

Durée : 2 h

Le film de Olivier Dahan met en scène la vie de Simone Veil, depuis les années 1930 jusqu'au début du XXIe siècle. Parallèlement à la ligne biographique qui aborde les différentes étapes de la vie de Simone Veil (sa jeunesse à La Ciotat, sa vie professionnelle après-guerre, ses engagements politiques successifs), le film revient à plusieurs reprises sur l'expérience de la déportation, son souvenir et sa transmission, sujets qui lui ont toujours tenu à cœur.

À travers l'exemple-clé de Simone Veil, le film permettra ainsi d'aborder les problématiques liées à la place de la Shoah dans la vie politique et la société française de l'après-guerre. Il peut permettre aux élèves de Terminale de prendre conscience de manière incarnée de ce que la mémoire des camps de la mort signifie pour une femme qui en porte les stigmates jusque dans sa chair.

Niveau	Objets d'étude	Compétences travaillées
Terminales spécialité HGGSP	**Thème 3, objet de travail conclusif : « L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes »**	Analyser, interroger, adopter une démarche réflexive Travailler de manière autonome

SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE

Un film de Olivier Dahan

Le destin de Simone Veil, son enfance, ses combats politiques, ses tragédies. Le portrait épique et intime d'une femme au parcours hors du commun qui a bousculé son époque en défendant un message humaniste toujours d'une brûlante actualité.

1/ Le film fait à de nombreuses reprises référence à la difficulté de parler de l'expérience des camps pour les Juifs déportés. À partir du film et des documents suivants, expliquez pourquoi il est si difficile pour les rescapés de témoigner, au lendemain de la guerre et jusque dans les années 1970.

Durant les premières années de l'après-guerre, les survivants des camps de concentration veulent rappeler ce qui s'est passé, mais ne sont guère entendus. Pour de multiples raisons : difficulté de rendre compte de l'inimaginable, volonté de passer à autre chose de la part de la société, ré-apprentissage de la vie par les survivants, comme l'explique, entre autres, Henri Borlant. Ensuite, à partir du procès Eichmann qui se déroule à Jérusalem en 1961, les témoignages sont au contraire sollicités dans une perspective judiciaire. Enfin, à l'ère du témoin, le témoignage relève d'un véritable impératif social et non plus d'une nécessité intérieure. La parole se libère (...) À la fin des années 1970, à la suite de l'émotion et des controverses qui suivent aux États-Unis, en France et en Allemagne la diffusion du feuilleton télévisé Holocauste (réalisé par Marvin Chomsky en 1978), apparaît pour la première fois l'idée qu'il faut recueillir, sous forme de films vidéo, le témoignage des *survivors* (dénomination donnée par les Américains), c'est-à-dire de tous les juifs, déportés ou pas, qui vécurent sous la domination nazie dans le IIIe Reich ou dans les pays occupés, et qui échappèrent à la "solution finale".

Sébastien Lucas, « La parole tardive », *Le Monde*, 10 juin 2005.

Lettres de sa sœur Milou à Simone

« Simone, j'ai quelquefois l'impression que notre retour est un échec. Nous sommes vivantes mais je passe mes nuits avec les morts... (...) Les Français ont voulu l'image d'une France glorieusement unie, résistante et anti-nazie. Quelle mascarade, n'est-ce pas ? Et même les résistants n'ont pas eu de compassion pour ceux qu'ils disent s'être laissés prendre sans combattre. Que sommes-nous, finalement Simone, que sommes-nous ? »

Extrait de *SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE* de Olivier Dahan

Simone Veil accordant un entretien télévisé dans lequel elle évoquera son expérience des camps
Extrait du film SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE de Olivier Dahan

2/ À l'aide de l'extrait du scénario et de cette archive, expliquez en quoi l'engagement de Simone Veil dans les élections européennes est lié à son histoire. Montrez également que l'antisémitisme est toujours présent en France à la fin des années 1970.

Archives audiovisuelles de l'INA
https://www.ina.fr/video/I05011042

INT. NUIT / MUTUALITÉ RUE LEPIC PARIS

1979. Simone, 52 ans, est au micro sur l'estrade de campagne pour les élections européennes. La salle de la Mutualité est pleine. Il y a de l'électricité dans l'air. La police est présente.

SIMONE : Voici ce que je n'ai pas cessé de répondre depuis : si je m'engage aussi pleinement sur la question de l'Europe, c'est pour tirer la leçon de mon passé et en pensant à l'avenir de la France...

Le discours de Simone est intense... Au milieu des applaudissements, des cris et du chahut monte... La police est sur le qui-vive... Derrière l'estrade, le staff de Simone est tendu.

SIMONE : J'ai trop souffert personnellement dans mon affection et dans mon corps, pour accepter que mes enfants et mes petits-enfants subissent un jour ce que j'ai subi et ce que tant d'autres, et je sais qu'ils sont nombreux dans cette salle, ont subi !

UN HOMME : Sales Juifs !

Au fond de la salle, le service d'ordre maintient un groupe d'hommes du front national surexcités. Jean-Marie Le Pen, bandeau sur l'oeil, se tient en retrait.

SIMONE : Si je dis oui à l'Europe, c'est parce que l'Europe me paraît le seul moyen de mettre un terme à ces horreurs... (…) Je le dis et je le répète, l'Europe, c'est la paix !

Extrait du scénario de *SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE* de Olivier Dahan

Simone Veil donnant un discours à la Mutualité pour la campagne des élections européennes
Extrait du film SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE de Olivier Dahan

3/ Faites des recherches pour comprendre qui est Serge Klarsfeld et quelle a été son action dans la dénonciation des crimes nazis. Vous pouvez vous appuyer sur le document suivant. Quelle partie de son travail évoque le film ?

Serge Klarsfeld publie un nouveau Mémorial de la déportation des Juifs de France. Ce travail "colossal" de quinze années rassemble les familles, souvent déportées séparément, et dresse le bilan "le plus précis possible" de cette immense tragédie humaine. 75 500 Juifs ont été déportés sur les 320 000 qui vivaient en France au début de l'Occupation. 2 500 environ ont survécu (...)

Grâce à l'ouverture de différents fichiers (camp de Drancy, préfecture de police de Paris, camps de la zone libre de Pithiviers ou de Beaune-la-Rolande, archives départementales), sa documentation s'enrichit au fil des années et lui permet de publier, à partir de 1994, Le mémorial des enfants juifs déportés de France, comprenant 11 400 noms, prénoms, dates et lieux de naissance, ainsi que l'adresse, et la photo, quand c'est possible, de l'enfant.

Ce mémorial a eu un "impact formidable", souligne Me Klarfeld, d'autant que l'ex-président "Jacques Chirac reconnaît, en 1995, le rôle de l'Etat Français dans la déportation des Juifs de France" : des milliers de plaques commémoratives sont apposées dans les écoles de France. "Les enfants ont revécu, ils n'ont pas été jetés à la poubelle de l'Histoire mais sont redevenus sujets de l'Histoire", assure Me Klarsfeld, lui-même sauvé de la déportation quand il était enfant, grâce au sacrifice de son père Arno Klarfeld, qui s'est laissé arrêter après avoir caché sa famille dans un placard de son appartement. "Il fallait faire la même chose pour les adultes, en rassemblant les familles, grâce notamment à l'adresse du lieu de leur arrestation", dit-il.

« Serge Klarsfeld publie une nouvelle édition du *Mémorial de la déportation des Juifs de France* », *Le Monde*, 28 avril 2012.

4/ D'après le film de Olivier Dahan, expliquez quel rôle a joué Simone Veil dans l'élaboration d'une mémoire de la Shoah en France ? Vous pouvez consulter le site du Mémorial de la Shoah : http://www.memorialdelashoah.org/le-memorial/qui-sommes-nous/histoire-du-memorial-de-la-shoah.html

Simone Veil revient à Auschwitz, accompagnée de ses proches
Extrait du film SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE de Olivier Dahan

5/ Expliquez en quoi la construction du film montre l'importance de la mémoire de la Shoah dans le parcours de Simone Veil.

Étudier une grande figure de l'engagement avec SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE

Un film de Olivier Dahan

Type d'activité : Après le film **Durée : 2 h**

Le film de Olivier Dahan met en scène la vie de Simone Veil, depuis les années 1930 jusqu'au début du XXIe siècle. À travers le récit biographique, qui retrace les différentes étapes de la vie de Simone Veil (sa jeunesse à La Ciotat, sa déportation, sa vie professionnelle et politique...), le film met en scène les multiples engagements civiques de Simone Veil, de sa lutte pour les droits des détenus à son engagement dans la construction de l'Europe, en passant bien sûr par sa défense du droit des femmes et son combat contre le racisme et l'antisémitisme.

L'exemple vivant de Simone Veil, grande « figure de l'engagement » s'il en est, permettra ainsi de donner chair aux grands principes qui structurent les programmes de l'Enseignement Moral et Civique, au collège comme au lycée.

Niveau	Objets d'étude	Compétences travaillées
Troisième	Le rôle de la loi dans une société	- Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique - Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité
Seconde	Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat Simone Veil, une vie d'engagement pour le droit des femmes	
Terminale	Repenser et faire vivre la démocratie Objets et grandes figures de l'engagement	

SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE

Un film de Olivier Dahan

Le destin de Simone Veil, son enfance, ses combats politiques, ses tragédies. Le portrait épique et intime d'une femme au parcours hors du commun qui a bousculé son époque en défendant un message humaniste toujours d'une brûlante actualité.

1/ Montrez comment Olivier Dahan fait le lien entre l'expérience personnelle de la déportation vécue par Simone Veil et son engagement politique en faveur des valeurs républicaines et humanistes.

2/ Listez dans le tableau ci-dessous quelles ont été les réformes sociales et sociétales pour lesquelles Simone Veil s'est battue au cours de sa carrière.

Vous pouvez également consulter ici le site du Ministère des Solidarités et de la Santé qui consacre un dossier à Simone Veil : https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/hommage-a-simone-veil/article/simone-veil-le-parcours-d-une-vie

Public visé	Mesures prises	Principe sur lequel s'appuie la réforme
Femmes enceintes souhaitant avorter		
Détenus		
Toxicomanes		

3/ Expliquez pourquoi la carrière de Simone Veil est-elle un exemple de lutte pour la reconnaissance de l'égalité entre les hommes et les femmes.

4/ Montrez que cette lutte se joue à la fois dans la sphère publique et la sphère privée.

Simone Veil avec ses enfants
Extrait du film SIMONE, LE VOYAGE DU SIÈCLE de Olivier Dahan

5/ Il est dans le film fait plusieurs fois mention d'une autre figure historique, celle de **Louise Weiss (1893-1983)**. Faites une recherche biographique et expliquez en quoi son parcours et ses combats ont pu inspirer ceux de Simone Veil.

6/ Parmi ces séquences du film, expliquez celle qui vous paraît le mieux illustrer le combat de Simone Veil pour la justice et l'égalité.

7/ Analyse d'image - Le film se termine par un gros plan sur l'épée d'académicienne de Simone Veil : expliquez quelles sont les valeurs qu'elle représente et quelles en sont les références.

FOCUS : LES ÉPÉES D'ACADÉMICIEN

Il est de tradition que les membres de l'Institut de France (dont l'Académie française) portent l'épée. Au départ simples pièces d'uniforme, ces épées sont devenues de véritables objets d'art personnalisés, permettant de symboliser la vie, l'œuvre ou les engagements de celui ou celle qui la porte.

I/ ÉTUDIER LES ÉVOLUTIONS SOCIALES DE LA FRANCE DE 1974 À 1988

1/- Sur la question de l'avortement et de la contraception les enquêtes de l'IFOP de 1972 montrent qu'une majorité des Français et des Françaises considère que la législation française est en retard par rapport à l'évolution des mœurs. De même, beaucoup de Français pensent qu'il faut libéraliser, tout en l'encadrant, l'interruption volontaire de grossesse (cf. enquête de 1974).

– Mais cette évolution des mœurs se heurte à plusieurs oppositions : tout d'abord celle de la loi, qui réprime l'IVG jusqu'en 1975. Mais elle se heurte aussi à une partie de l'opinion publique, conservatrice, et des partis qui la représentent. Elle est également vivement combattue par l'Église catholique, qui considère l'IVG comme un crime.

2/ Au début des années 1970, Simone Veil a déjà une longue carrière politique derrière elle. Après des études de droit et l'obtention du concours de la magistrature, elle obtient un poste dans l'administration pénitentiaire. Au lendemain de l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, elle est nommée ministre de la Santé. C'est dans ce contexte qu'elle présente devant le Parlement le projet de loi sur l'IVG.

3/ Simone Veil part du constat que, même si l'avortement doit être considéré dans tous les cas comme « un échec » voire « un drame » (manière de se prémunir contre les accusations de complaisance) « personne ne pourra empêcher [une femme d'avorter] » : l'interdiction ne permet donc pas de réduire le recours à l'avortement, elle n'a pour effet que de mettre en danger les femmes qui le pratiquent. L'argumentaire de la ministre se base donc sur des considérations sanitaires et humanitaires : en autorisant l'IVG il s'agit d'éviter que les femmes prennent des risques en avortant clandestinement (stérilité, infection potentiellement grave), mais aussi de ne pas les laisser seules dans leur détresse affective et morale.

4/	**Argument hostile au projet**	**Violence du vocabulaire**
Député 1 **Jean Foyer**	Critique le soutien à l'IVG aux dépens des aides sociales aux familles.	« qui veulent supprimer leurs enfants. »
Député 2 **Jean Desanlis**	Parle « d'immigrés de la famille » en liant l'IVG à la baisse de la natalité et au recours à l'immigration.	« des Français veulent tuer dans l'œuf le fruit de leur propre chair, en refusant de perpétuer leur race ? »
Député 3 **René Feit**	Compare l'IVG aux crimes nazis.	« au pire racisme nazi. »
Député 4 **Albert Liogier**	Assimile l'IVG au travestissement ou à la transsexualité, de même qu'à la pornographie.	« viragos, car elles ne méritent pas le nom de femmes puisqu'elles se prennent pour des hommes. » « Et pour Satan, contraception et avortement ne sont que deux chapitres du grand et même livre de la sexualité ! »
Député 5 **Alexandre Bolo**	Assimile l'IVG à de l'euthanasie légale.	
Député 6 **Jean-Marie Daillet**	Compare l'IVG aux crimes des médecins nazis.	« Ces agresseurs, vous accepterez, madame, de les voir jetés au four crématoire. »

5/ Ce qui justifie pour Eugène Claudius-Petit le vote de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, c'est la protection des femmes qui ont recours de façon clandestine à l'avortement, même s'il est personnellement, par ses principes, hostile à celui-ci.

6/a/ Le SIDA devient progressivement une cause nationale en France devant l'ampleur du nombre de morts. Au milieu des années 1990, on comptait plusieurs milliers de décès liés directement au SIDA par an. C'est une épidémie contre laquelle il faut lutter de façon globale.

b/ Le réalisateur choisit d'opposer la dimension médiatique de l'action politique face au SIDA (intervenir lors du journal télévisé à une heure de grande écoute), et la simple humanité face à la réalité de la détresse des malades. Simone Veil refuse le jeu des apparences (sortir d'une chambre vide) pour se confronter à la douleur d'un vrai malade. On peut imaginer que la compassion éprouvée par Simone Veil est la conséquence de son expérience des camps d'extermination : elle a elle-même connu l'exclusion (à l'époque les malades du SIDA sont encore considérés comme des pestiférés), la douleur, le deuil.

II/ ÉTUDIER L'HISTOIRE ET LES MÉMOIRES DU GÉNOCIDE DES JUIFS

1/ Il est difficile pour les rescapés des camps de témoigner dans les décennies qui suivent la fin de la Seconde guerre mondiale : en effet, la France de l'après-guerre est dans une démarche de reconstruction, économique mais aussi morale. Le général de Gaulle a réaffirmé l'idée que les Français avaient massivement lutté contre l'occupant : on met en avant les déportés et les morts pour faits de résistance. Les déportés juifs ne cadrent pas avec ce récit héroïque (Milou : « Et même les résistants n'ont pas eu de compassion pour ceux qu'ils disent s'être laissés prendre sans combattre »), d'autant que leurs récits montrent la complicité de l'administration française avec l'occupant (ex. rafle du Vel'd'Hiv').

De plus, il est souvent difficile de témoigner d'une horreur que beaucoup qualifient d'incompréhensible pour ceux qui ne l'ont pas vécue, voire de purement « indicible ». C'est seulement après les grands procès des années 1960 que les témoignages se multiplient.

2/ Simone Veil considère la construction européenne comme le meilleur rempart contre les violences entre États, mais aussi pour la défense des libertés individuelles : « L'Europe, c'est la paix » répète-t-elle dans le discours de la Mutualité.

Le discours de la Mutualité rappelle aussi la puissance de l'antisémitisme dans la France des années 1970. L'extrême-droite française peut alors publiquement proférer des injures antisémites en pleine réunion publique.

3/ Serge Klarsfeld et son épouse Beate ont beaucoup œuvré pour la reconnaissance des déportés de la Seconde Guerre mondiale et la poursuite des criminels de guerre nazis. En 1978, il publie Le Mémorial de la déportation des Juifs de France, qu'il rédige à partir de la liste des 76 000 déportés français, classés par convois. L'année suivante, il crée l'association « Fils et filles de déportés juifs de France ». Ses travaux sont aujourd'hui considérés comme les plus aboutis sur la question de la Shoah en France. Dans le film, on voit qu'il aide Simone à retrouver la trace de ses proches morts en déportation.

4/ Le rôle de Simone Veil est multiple : on voit dans le film comment elle met sa notoriété au service de l'élaboration d'une mémoire de la Shoah, par son témoignage à la télévision française, et son voyage très médiatisé à Auschwitz. Elle a par ailleurs soutenu et inauguré le Mémorial de la Shoah à Paris, et fut la première présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah de 2001 à 2007.

5/ Olivier Dahan a choisi de raconter la vie de Simone Veil non pas de manière strictement chronologique, mais en faisant des retours dans le passé, de plus en plus nombreux à mesure que le film avance. L'expérience de la Shoah par Simone Veil, si elle fait l'objet de nombreuses allusions, n'est ainsi mise en scène de manière approfondie que dans la dernière partie du film. Il s'agit ainsi de montrer que cette expérience, pour traumatisante qu'elle soit, ne l'a pas empêchée de vivre et d'agir. Elle est au contraire au cœur de l'engagement intellectuel, moral et politique de Simone Veil.

III/ ÉTUDIER UNE GRANDE FIGURE DE L'ENGAGEMENT

1/ La construction du film, qui mêle les différentes époques de la vie de Simone Veil, permet à Oliver Dahan d'insister sur le caractère fondateur de son expérience de la déportation dans les engagements de Simone Veil. Son expérience de juive ostracisée, traquée puis déportée durant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que de fille et de sœur de victimes de la barbarie nazie (sa mère, son père et son frère sont morts dans les camps nazis) lui font percevoir avec beaucoup d'acuité l'exclusion dont sont victimes certains groupes d'individus dans la société française : les femmes qui souhaitent avorter, les détenus et prisonniers pendant la Guerre d'Algérie, les toxicomanes, les malades du SIDA. Elle souhaite que l'État se montre juste mais également protecteur à l'égard de ces groupes. Elle souhaite redonner tout son sens et toute sa profondeur à la notion de fraternité.

2/

Public visé	**Mesures prises**	**Principe sur lequel s'appuie la réforme**
Femmes enceintes souhaitant avorter	Adoption de la législation sur l'IVG.	Politique de santé publique et de réduction des risques, liberté des femmes de disposer de leur corps.
Détenus	Amélioration des conditions de détention, création de bibliothèques dans les prisons.	Humanité des conditions de détention, mission de réinsertion de la prison.
Toxicomanes	Légalisation de la méthadone (produit de substitution) Mise à disposition de matériel stérile pour éviter les contaminations, notamment par le VIH-SIDA.	Politique de santé publique et de réduction des risques, approche humaniste du soin.

3/ Simone Veil est un exemple de la lutte pour la reconnaissance de l'égalité entre hommes et femmes : au-delà du soutien à la cause des femmes dans le cadre de sa politique au Ministère de la Santé (légalisation de l'avortement), elle a montré que les femmes pouvaient exercer les mêmes responsabilités que les hommes, au sein de l'administration mais aussi dans la sphère politique (elle est la première femme ministre de la Ve République). On notera qu'à la fin des années 1990, elle a également milité pour la parité au sein de l'Assemblée nationale.

4/ Olivier Dahan souligne que son engagement professionnel puis politique ne sont pas sans conséquence sur sa vie de couple et de famille. À la demande de son mari elle renonce à une carrière d'avocate. Mais par la suite elle refuse de rester au foyer dans l'ombre de son mari, et devient magistrate. Quand elle est en charge des questions pénitentiaires, elle ne compte pas ses heures, n'hésitant pas à faire étape dans la prison de Nîmes en pleines vacances avec sa famille.

5/ Louise Weiss (1893-1983) est une femme politique française dont le parcours peut être mis en parallèle avec celui de Simone Veil. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, elle milite pour la paix et le rapprochement franco-allemand. C'est également une ardente militante féministe. En 1979, elle est élue députée au Parlement Européen de Strasbourg. À titre de doyenne (elle a alors 86 ans), elle prononce le discours d'ouverture.

6/ Selon les réponses des élèves.

7/ Son épée est une forme de résumé de sa vie et de ses combats : son matricule de déportée, 78651, tatoué sur son bras gauche, y est gravé ; un visage souriant de femme rappelle son engagement en faveur de la cause des femmes ; les devises de la France, « Liberté, égalité, fraternité » et celle de l'Europe « Unie dans la diversité » montrent qu'elle est à la fois une fervente républicaine et une européenne convaincue ; deux mains enlacées ainsi qu'une branche d'olivier évoquent la paix et la réconciliation entre les peuples.

LE MÉMORIAL DE LA SHOAH, UN LIEU DE MÉMOIRE ET UN MUSÉE DÉDIÉ À LA SHOAH ET AUX AUTRES GÉNOCIDES DU XXE SIÈCLE

Inauguré par Simone Veil et le Président Jacques Chirac le 27 janvier 2005, le Mémorial de la Shoah agrandi et rénové, est en Europe le plus grand centre de recherche, d'information et de sensibilisation sur l'histoire du génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est un lieu de mémoire, de pédagogie et de transmission.

Le Mémorial de la Shoah travaille également depuis plus de 15 ans à l'enseignement des autres génocides du XXe siècle tels que le génocide des Tutsi au Rwanda, le génocide des Arméniens, celui des Hereros et des Namas en Namibie.

Situé à Paris au cœur du quartier historique du Marais, le Mémorial de la Shoah propose sur une surface totale de plus de 5 000 m² un parcours, une documentation exceptionnelle et de nombreuses activités pour mieux comprendre cette période tragique de l'histoire, la transmettre aux nouvelles générations et lutter contre le retour de toute forme d'intolérance.

A l'entrée du Mémorial, le visiteur découvre Le Mur des Noms, pierre gravée, qui porte les noms des 76 000 hommes, femmes et enfants juifs déportés (dont 11 400 enfants) de France entre 1942 et 1944.

Au cœur du Mémorial, sous le parvis, la crypte est le tombeau symbolique des six millions de Juifs morts sans sépulture. En son centre reposent les cendres de victimes, recueillies dans les camps d'extermination.

Simone Veil inaugurant le Mur des Noms au Mémorial de la Shoah le 27 janvier 2005 avec le Président de la République Jacques Chirac © Pierre-Emmanuel Weck

Au même niveau que la crypte, le « fichier juif » déposé au Mémorial en décembre 1997. Plusieurs fichiers réalisés entre 1940 et 1944 par la Préfecture de la Seine recensent les identités des Juifs recherchés et arrêtés en région parisienne ainsi que les fichiers des internés des camps de Drancy et des camps du Loiret.

Dans un vaste espace de 1 000 m², l'exposition permanente décrit le sort des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale et les mécanismes qui ont abouti à l'extermination de près de six millions d'entre eux.

Photographies, documents originaux, affiches, correspondances privées, objets, films… mettent en regard l'histoire collective et des destinées individuelles. L'exposition permanente se termine par le Mémorial des enfants où quelque 4 000 photographies rappellent le sort des enfants juifs déportés de France.

Des expositions temporaires et de nombreux « Rendez-vous à l'Auditorium » (projections, rencontres, conférences…) sont proposés tout au long de l'année, ainsi qu'un programme de sensibilisation adapté au milieu scolaire. Le Mémorial reçoit chaque année plus de 3 000 groupes scolaires et forme plus de 8 000 professionnels.

Le Mémorial propose également de nombreuses sources de documentation, accessibles à tous. Dans la salle de lecture, chacun peut avoir accès à l'exceptionnelle richesse du fonds documentaire avec 50 millions de pièces d'archives, 400 000 photographies et 80 000 ouvrages, 2 500 témoignages, 14 500 films – relatifs à l'histoire des Juifs en France et en Europe sous l'Occupation.

Chacun peut consulter des documents audiovisuels – témoignages de survivants, fictions, documentaires, archives radiophoniques et musicales…

Lueur d'espoir dans la sombre histoire de la Shoah, le Mur des Justes, érigé dans l'Allée des Justes qui jouxte le Mémorial, porte les noms des hommes et des femmes qui ont œuvré en France et ailleurs pour sauver des Juifs persécutés.

Le Mémorial regroupe aujourd'hui 6 sites en France :

- le Mémorial de la Shoah de Paris
- le Mémorial du site de Drancy (93)
- le CERCIL Musée - Mémorial des enfants du Vel d'Hiv à Orléans (Loiret)
- le Centre culturel Jules Isaac de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)
- le lieu de mémoire du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire)
- la gare de Pithiviers (inaugurée en 2022)

Mémorial de la Shoah
Musée et centre de documentation
memorialdelashoah.org

Nouvelle exposition "Simone Veil, un destin. 1927-2017" : http://expo-simoneveil.memorialdelashoah.org/

YouTube : https://www.youtube.com/channel/UCBgMczHpeYqs0Wv6ojlvZCA

Facebook : @MemorialShoah

Twitter : Shoah_Memorial

Instagram: https://www.instagram.com/memorials-hoahofficiel

Organiser une séance scolaire

Pour organiser une séance de cinéma pour vos classes dans la salle de cinéma de votre choix, connectez-vous à Zérodeconduite et remplissez un formulaire de demande de séance.

LES SÉANCES SCOLAIRES SONT POSSIBLES À PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2022.

www.zerodeconduite.net/film/simone-le-voyage-du-siecle

Crédits du dossier

Dossier réalisé par Henri Simonneau et Vital Philippot pour Zérodeconduite.net
en partenariat avec Warner Bros France.

Crédits photo du film

@2020 - MARVELOUS PRODUCTIONS - FRANCE 2 CINÉMA - FRANCE 3 CINÉMA
Photographe de plateau : Julien Panié
Photographie de couverture : Simone Veil (interprétée par Elsa Zylberstein)
devant le Mur des Noms du Mémorial de la Shoah à Paris

zéro de conduite .net